BRETAGNE
Axe 3 : Ressources humaines - management

Parcours de formation modulaire pour les ressources humaines : Module 4 : Modalités de décompte du temps de travail

Contexte

Les instances de l'ANFH Bretagne souhaitent reconduire une formation permettant de concourir à la professionnalisation des services des ressources humaines. A cet effet, ils ont décidé de décliner la formation mise en oeuvre en région Centre en proposant un dispositif modulaire qui comprend 6 modules.

L'objectif de cette action de formation est de sensibiliser ou de renforcer les connaissances des professionnels sur l'environnement statutaire de la fonction publique hospitalière.

Objectifs

- Connaitre le contexte relatif au décompte du temps de travail
- Connaître les principes de calcul et les modalités de décompte des présences et des absences pour tous les agents
- Acquérir les techniques de balance horaire

Renseignements complémentaires

Coût pédagogique : 325,00 € par stagiaire sur la base de 8 personnes.

Clôture des inscriptions : 16 juillet 2020

Contact : Pôle formation

02 99 35 28 64 ou 02 99 35 28 62

bretagne.formation@anfh.fr

Programme

Les principes de calcul et les modalités de décompte des présences et des absences pour tous les agents :

- Définition du temps de travail effectif : qu'appelle-t-on heures de travail ?

- Les principes de fixation de la durée du temps de travail et leur application
- La mise en place d’heures supplémentaires et leur conséquence
- La détermination des cycles de travail : quelles modalités d’organisation possibles ?
- La question du dégrèvement des jours de RTT lors des congés maladie
- Les décomptes des jours de congés pour raison de santé

Les techniques de balance horaire :

Les nouvelles modalités de décompte en partant des plannings antérieurs :

- les notions de durée annuelle et mensuelle de temps de travail,
- les liens entre cycle, RTT et durée mensuelle et annuelle de travail,
- les bases de décompte des présences et absences,
- les valeurs des fériés, RTT, congés annuels, maladie, formation… en fonction des modalités

Les modalités de décompte des présences et des absences pour les agents de nuit ou exerçant alternativement ou ponctuellement leur activité jour et nuit

Public
Tout personnel administratif travaillant au service des ressources humaines

Exercice
2020

Code de formation
AFC 10M4

Nature
AFC

Organisé par
OBEA

Durée
14 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1
Du 3 septembre au 4 septembre 2020
RENNES